

Marcel Bayle

Professeur de droit privé et sciences criminelles

Ancien directeur exécutif du CREOP EA 4332

Né à Tulle le 18 février 1951



Etudes, titres et diplômes : études secondaires au CEG de Souilhac à Tulle, puis au Lycée Edmond Perrier à Tulle, puis Université de Limoges en tant qu'étudiant salarié jusqu'au DES (actuel M2), puis Université d'Orléans pour un DEA de droit économique, et Thèse d'Etat à Limoges sous la direction du Président de l'Université de Toulouse, Michel Despax.

Doctorat d'Etat de droit privé

Agrégation interne de droit privé et sciences criminelles

Synthèse de la carrière :

- * Vacataire à l'IUT du Limousin à partir de 1975
- * Assistant contractuel de l'Université de Poitiers en poste à La Rochelle de 1977 à 1979
- * Assistant de l'Université de Limoges de 1979 à 1986
- * Maître de conférences à la Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges du 1/10/1986 au 31/10/ 1998
- * Concours de professeur des universités (agrégation interne de droit privé et sciences criminelles 1998) : nommé professeur à l'Université d'Auvergne le 1/11/1998.
- * Professeur à l'Université de Limoges depuis septembre 2000

Principales responsabilités scientifiques :

- * Direction d'un groupe de recherches en 1989, le CREJ-PME (Centre d'Etudes juridiques sur les PME) fonctionnant comme sous-équipe au sein du laboratoire OMIJ.
- * Mise en place d'une Jeune Equipe en 2002 : le CREOP (Centre de Recherches sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine) devenu EA 4332. Direction puis codirection de cette équipe jusque fin 2017.

Responsabilités institutionnelles :

Membre élu du conseil de gestion de la FDSE de 1980 à 1998, puis de 2000 à 2019

Chargé de mission Amérique latine de 2001 à 2007

Président et membre de nombreuses commissions de spécialistes, puis comités de sélection et comités d'expertise

Président de la section de droit privé de l'Université de Limoges de 2002 à 2010.

Membre du Conseil de l'Institut Sciences de l'Homme et de la Société de l'Université de Limoges de 2003 à 2015

Membre du conseil de l'Ecole Doctorale Thématique 526 de 2003 à 2015

Membre du conseil de gestion de l'IAE de Limoges de sa création en 2008 à 2011.

Responsabilités pédagogiques

Fondateur et ancien responsable du master Droit de l'Entreprise et des Patrimoines Professionnels

Fondateur et ancien responsable du DU d'expertise judiciaire

Encadrement de thèses et de nombreux mémoires et rapports de stages

Thématiques de recherche et publications 2020-2017 :

En retraite à l'été 2020, je suis de plus en plus tenté par la pluridisciplinarité.

Toutefois, je tiens à contribuer au travail bi-disciplinaire du CREOP : ma dernière participation à l'ouvrage collectif du CREOP est un ensemble de conseils du juriste aux gestionnaires, afin qu'ils puissent affiner leur questionnement en direction des chefs de petites entreprises en difficultés (20 pages à paraître en 2020 chez l'Harmattan, collection droit privé et sciences criminelles, coll sous la direction du Prof. Y. Strikler.)

Par ailleurs, j'écris sur la découverte d'une théorie nouvelle, la maîtrise d'usage, ce qui me permet de croiser des connaissances de droit privé comme de droit public, de gestion et de sociologie. L'exercice est difficile mais très

gratifiant. L'ouvrage personnel d'une grosse centaine de pages devrait être publié chez l'Harmattan en 2020 sous l'intitulé « Théorie juridique de la maîtrise d'usage ».

J'écris également sur le droit des transports et de l'aménagement du territoire (ouvrage personnel de 88 pages intitulé « Les riverains du chemin de fer fantôme », nov 2016 Ed. CRI, contenant plusieurs chapitres consacrés à l'arrêt du Conseil d'Etat du 15 avril 2016 portant annulation de la DUP d'un projet de LGV. Voir aussi, au sujet du projet Hyperloop : <https://blogs.mediapart.fr/marcel-bayle/blog/150318/hyperloop-et-concurrence-en-tubes>)

J'ai en effet ouvert un blog sur Médiapart où je publie des billets d'ordre sociologique, mais aussi des articles contenant des analyses juridiques (par exemple sur le droit de la chasse, 55 pages publiées en 2018 : <https://blogs.mediapart.fr/marcel-bayle/blog/260918/>)

J'écris depuis longtemps en droit de l'environnement, Il constituait voici trente ans une niche occupée exclusivement par les publicistes à Limoges. Attiré par la protection de l'environnement naturel, fondateur de diverses associations environnementales dès 1975 (voir <https://blogs.mediapart.fr/marcel-bayle/blog/280417/40-ans-de-protection-de-la-nature-en-limousin>), j'ai vu avec plaisir se dégager des opportunités de faire des cours et de participer à des recherches dans ce qui allait devenir le droit du développement durable. J'ai créé dès 2003 un cours de droit du développement durable appliqué aux entreprises, dans le M2 droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels (DEPP). Mes recherches dans ce domaine m'ont permis de valoriser mes connaissances pluridisciplinaires. Je pense apporter au droit du développement durable le regard du privatiste théoricien et celui du connaisseur de réalités environnementales pratiques ; c'est d'ailleurs ce croisement du droit et des connaissances environnementales qui avait intéressé les journalistes de Libération lors du colloque sur les catastrophes écologiques, à Limoges, en 2009. La pleine page qu'ils ont consacrée à mon travail montrait que le privatiste a un apport original, s'il dévoile par exemple les causes et conséquences des catastrophes écologiques tout en révélant les règles de droit utilisables par les victimes, et aussi par les industriels et les pouvoirs publics pour prévenir de nouveaux dommages.

<http://environnement.blogs.liberation.fr/2009/04/13/nos-choix-lgisl/>

En 2017, j'ai commenté sur mon blog l'avis de l'Autorité de Sûreté Nucléaire sur l'EPR, ainsi que le scénario Negawatt. Il m'arrive également de publier des extraits de mes cours concernant le droit et la sociologie de

l'environnement (exemple en 2017 : <https://blogs.mediapart.fr/marcel-bayle/blog/280417/nature-en-peril-et-droit-naturel>).

Activités d'encadrement doctoral et de HDR

Thèses encadrées à 100% : huit thèses soutenues : celles de :

- Patrick Rafolisy, "Protection juridique de l'intégrité morale et développement durable ; le cas de Madagascar". (2008)
- Valmir Pozzetti, « Sécurité alimentaire et aliments transgéniques » (2009)
- Anaïs Hugon, « Les mutations du droit de l'entreprise et l'objectif de développement durable » (2010)
- Adalberto Carim Antonio, « Les peines alternatives dans le monde » (2011)
- Marialice ANTAÕ, « La protection juridique de la faune sauvage en droit brésilien et français » (2011)
- Stéphanie Gasnier, « La simplification du droit, essai d'une théorie générale ». (2012) : <http://www.senat.fr/presse/cp20130606c.html>
- Makram Ben Sdira, « La protection des actionnaires minoritaires à l'occasion des fusions de sociétés » (2014)
- David Defrance « Le retour à meilleure fortune » (2016)

Thèses encadrées à 50% : trois thèses soutenues : celles de :

- Alain Douglas Wandji Kamga « Le droit à l'exécution forcée - Réflexion à partir des systèmes camerounais et français » (2009), cotutelle internationale de thèse (co- directeur : Paul-Gérard Pougoué)
- Gérard Bourliaud, « Contribution à la clarification de la gestion et du droit des systèmes éducatifs » thèse en VAE (2011), (codirecteur JC Mathé)
- Romain Feydel, « Le refinancement d'entreprises en difficultés » (2019) Codirecteur : Thierry Léobon

Chargé de suivi en habilitation, cinq HDR soutenues :

- Isabelle Laurent-Merle, maître de conférences de droit privé et sciences criminelles à l' IUT du Limousin. HDR 2008.
-
- Spener Yawaga, maître de conférences de droit privé et sciences criminelles au Cameroun, HDR 2011.
-
- Annie Chamoulaud-Trapiers, maître de conférences de droit privé et sciences criminelles à la Faculté de droit et sciences économiques de Limoges, HDR 2011
-
- Gulsen Yildirim, maître de conférences de droit privé et sciences criminelles à la Faculté de droit et sciences économiques de Limoges, HDR 2011.
-
- Romain Dumas maître de conférences de droit privé et sciences criminelles à la Faculté de droit et sciences économiques de Limoges, HDR 2017

Directions de thèses en cours en 2020 :

Karim El kdim «La place du capital humain en droit positif »
codirection 50% avec Thierry Léobon

Mamadou Yacine Bah « La pluralité de patrimoines »

Jhonny Duplan « De la vulnérabilité à la détresse du chef
d'entreprise, aspects juridiques et sociétaux » codirection 50%
avec Romain Dumas